Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 20 avril 2022

LES COTEAUX DE VISAN

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 01 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 20 avril 2022 sous réserves d'incidents

SOCIETE COOPERATIVE LES COTEAUX DE VISAN
Société Coopérative Agricole
Chemin de la peine – 84820 VISAN
783 261 571 RCS AVIGNON

Le Conseil d'Administration de la SCA Les Côteaux de Visan vous invite à participer à son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra : **Le lundi 9 mai 2022, à 17h00, au sein de l'entrepôt logistique Quartier Volabis à Visan**, appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la précédente Assemblée générale,
- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Lecture et approbation du rapport général et rapport spécial du commissaire aux comptes,
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Constatation de la variation du capital,
- Approbation des conventions réglementées,
- Renouvellement/Remplacement des mandats des commissaires aux comptes,
- Renouvellement/Remplacement d'administrateurs,
- Fixation de l'allocation globale du conseil d'administration,
- Budget alloué à la formation des administrateurs,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 20 avril 2022

- Modification de l'adresse du siège social de la cave sur le KBIS,
- Validation de l'apport partiel d'actif à la SAS RHONEA,
- Compte rendu de la récolte 2021,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, dans les 15 jours précédant l'assemblée, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées, conformément à l'article 35 des statuts.

Les Coopérateurs candidats aux mandats d'Administrateurs sont priés de se faire connaître par lettre dix jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'administration

3953500

Publié le 20/04/2022

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !